



ECHOS de PROUVIEN

N° 8 — Janvier 1991



1990 : année de grands travaux
Ci-dessus : l'assainissement collectif



L'ÉDITORIAL DU MAIRE

J'ai le plaisir de présenter à chacune et à chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères pour l'année 1991. Tant dans votre travail, dans votre vie familiale, dans votre santé, que dans vos loisirs, soyez heureux et essayez, chacun à votre manière, d'aider les autres à être heureux.

Vous le savez, les élus auxquels vous avez confié la responsabilité municipale font le maximum pour y contribuer : les travaux importants qui ont débuté en 1990 - eau, assainissement, voirie - et qui continueront, la révision du plan d'occupation des sols, la prochaine construction d'une salle de sports au bourg, les équipements scolaires... Toutes ces opérations n'ont qu'un but : améliorer votre cadre de vie, faire de Plouvienn une communauté unie, agréable et solidaire.

En même temps, parce que les temps sont durs, nous veillons à limiter les impôts locaux et à n'augmenter les tarifs publics qu'au minimum indispensable.

"Les Échos de Plouvienn" ont maintenant atteint leur rythme de croisière - ils donnent à chacun, en début d'année, quelques nouvelles de ce qui a été fait et de ce qui reste à faire : c'est aussi, parmi d'autres, un moyen de nous rendre compte des liens qui nous unissent.

Bloavez Mad

Bonne année 1991.

Le maire,
Jean-Louis Le Guen

LE TOUT-A-L'ÉGOUT, C'EST PARTI

Un mandat municipal se remarque souvent par une ou deux réalisations importantes : la mairie-poste de 71 à 77, la salle omnisports de 77 à 83, la salle polyvalente et l'école publique de 83 à 89. Nul doute que le tout-à-l'égout (que l'on appelle aussi "assainissement collectif") marquera le mandat 89-95.

Un confort supplémentaire

Pourquoi cette importance ? Parce que les conséquences du tout-à-l'égout seront ressenties très directement sur la vie quotidienne par environ un habitant de Plouvien sur trois.

L'ambition du conseil municipal est, en effet, que deux maisons sur trois situées dans le bourg (soit 1 000 habitants environ) soient raccordables dans deux ans. C'est un pari audacieux mais qui peut être gagné.

Quel confort supplémentaire pour les ménages raccordés ! Plus besoin de s'interroger sur la durée de vie d'un puits perdu ou d'un épandage ! Plus d'évacuation de l'eau de la machine à laver - quand ce n'est pas pire ! - vers le caniveau et la rivière.

Sans compter la valeur supplémentaire donnée à une maison lorsqu'elle est raccordée au réseau d'assainissement...

L'environnement protégé

La protection de l'environnement est aujourd'hui une "tarte à la crème". Que de beaux discours sur ce sujet. Mais du discours à l'action, il y a souvent une marge.

En ce qui concerne les déchets, le SIVOM de Plabennec, dont fait partie Plouvien, s'est engagé à fond : le traitement par incinération à Brest, le dépôt des déchets inertes de Kerliézoc, prochainement la déchetterie sur la route de Plouvien-Plabennec.

Pour le niveau communal, y a-t-il un meilleur moyen de protéger l'environnement que de collecter et d'épurer nos eaux usées ? Surtout si l'on songe que chacun d'entre nous rejette chaque jour en

moyenne 100 litres d'eau chargée de déchets.

La population consultée

Avant de proposer au conseil municipal le lancement du projet, qui se retrouvait dans le programme des trois listes, Jean-Louis Le Guen a jugé indispensable d'informer la population et, au préalable, de consulter les habitants du bourg par lettre avec coupon-réponse.

Une quasi-unanimité s'est dégagée en faveur de l'assainissement avec des observations complémentaires encourageantes : "indispensable", "projet très positif", "souhaité de longue date", "doit être une priorité communale".

Cette quasi-unanimité s'est retrouvée au cours de la réunion de concertation qui a fait apparaître un réel intérêt pour cette opération. C'est fort de ces encouragements que le conseil municipal a délibéré favorablement sur le projet.

Un coût considérable

Le tout-à-l'égout n'est pas une mince affaire : 900 millions de centimes ! C'est, en effet, le coût estimé pour l'assainissement du bourg de Plouvien. Somme considérable puisqu'elle correspond aux dépenses normales d'investissement de la commune pendant trois ou quatre ans.

Heureusement, les subventions diverses de l'État, de la Région et du Département devraient réduire la facture pour la commune à 350 millions environ. Cela représente quand même ce qu'a coûté à la commune la construction de la salle polyvalente + l'école publique + la participation à l'école maternelle Saint-Jaoua.

Chaque propriétaire devra payer, une fois pour toutes, un droit de raccordement fixé à 3 500 F par maison. La redevance d'assainissement calculée en fonction du cubage d'eau consommé, sera, en 1991, de 4 francs environ par mètre cube. Au cours de la réunion de concertation de décembre 1989, Christian Calvez, adjoint chargé des

Finances, s'était engagé à tout faire pour que le prix ne dépasse pas 5 francs par mètre cube (valeur 1989) : c'est un défi à relever quand on sait que le coût est de 6 francs le mètre cube dans la plupart des communes.

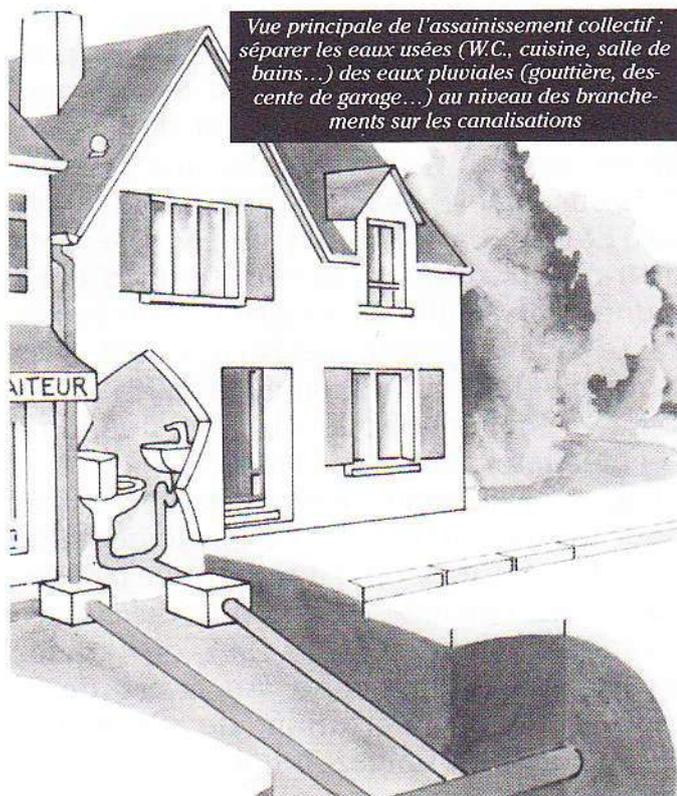
Une technique originale : le lagunage

Plouvien a choisi de traiter ses eaux usées, non selon la technique traditionnelle de la station d'épuration (celle de Kerbréden en beaucoup plus grand), mais par le système de lagunage.

De l'extérieur, la lagune - qui se situera à Croas-Mesduan - se présente sous la forme de trois bassins d'une superficie totale de deux hectares. L'eau polluée y séjournera environ trois mois avant de rejoindre la rivière après l'épuration par l'effet du soleil et de l'air.

Adjoint aux travaux, Hervé Le Roux justifie ce choix : "Le lagunage est aujourd'hui considéré comme le système de traitement le plus fiable mais aussi le plus économique et le plus facile à exploiter. Plouvien disposait de suffisamment de place et les sondages de terrain ont été positifs : il aurait été vraiment dommage de s'en priver."

Un système simple



Avant d'arriver à la lagune, les eaux usées des W.C., de la cuisine, de la salle de bains sont branchées sur le réseau : les travaux à l'intérieur du terrain sont à la charge du propriétaire.

A la limite entre la propriété et la voirie se trouve un "tabouret siphonoïde" chargé d'éviter que des matières solides (bois, chiffons...) n'aillent au réseau et ne le bouchent.

Contrairement à l'eau potable, qui circule sous pression dans le réseau, les eaux usées suivent la pente des canalisations. Comme le bourg de Plouvien est assez tourmenté, les eaux usées seront conduites vers trois points bas : Croas-Mesduan, bien sûr, mais aussi la limite entre Plouvien et Plabennec (au bas du terrain B) et, plus tard Kerbréden. Des pompes de relevage (également appelées pompes de refoulement) remonteront les eaux usées jusqu'au point le plus haut des bassins versants, et elles s'écouleront ensuite naturellement vers la lagune.

Sera-t-on obligé de se raccorder ? Oui et non ! Non, car personne ne vous y forcera... Oui, car le conseil municipal a décidé que dans les deux ans d'ouverture de la lagune ou de mise en place du réseau, les propriétaires des maisons raccordables paieront la taxe d'assainissement, qu'ils bénéficient ou non du tout-à-l'égout.

Position logique, qui vise à mener une action globale sur l'environnement, mais aussi à rentabiliser un équipement très cher. "Dans ces conditions, ne pas se raccorder ne serait vraiment pas très civique", souligne Jean-Louis Le Guen.

Le problème à l'envers ?

Il faut rappeler que le tout-à-l'égout n'est pas inconnu à Plouvien : les cités de Caëlen en bénéficient déjà de longue date. Mais, l'année dernière a vu 80 maisons supplémentaires bordées par le réseau : rue des Abers, rue des Moulins, rue Émile Salaün, rue Augustin Morvan, rue Laennec ; le réseau existe... mais ne fonctionne pas car la lagune n'est pas encore réalisée. Alors, le problème a-t-il été pris à l'envers ? En réalité, si le conseil municipal a choisi de ne pas attendre la réalisation de la lagune, c'est qu'une opportunité se présentait :

la rectification de la route de Tariec, les travaux de sécurité rue Laennec, programmés pour 1990. Il aurait vraiment été trop bête de faire les aménagements... et de tout recréer dans un ou deux ans pour poser les tuyaux.

Alors, entre deux maux, la commune a choisi le moindre : poser les réseaux en attente dans cette partie du bourg.

1991-1992 : les gros travaux

Pour 1991, la priorité des priorités est bien sûr la lagune. La consultation des entreprises aura lieu au 1^{er} trimestre et les travaux aux 2^e et 3^e trimestres.

Dès que les bassins seront remplis d'eau, le raccordement des maisons sera possible. Pour le moment, patience ! Les agents de la mairie passeront chez ceux qui le souhaiteront : vous pourrez leur demander conseil pour que votre raccordement se fasse convenablement.

Mais, les années 1991 et 1992 verront aussi la réalisation des travaux de réseaux vers la cité de Beauséjour - où se posent de graves problèmes d'assainissement - et le quartier de Kerprigent. Le bourg sera donc un grand chantier mais c'est, malheureusement, le prix à payer pour bénéficier de l'assainissement. Sont concernés par cette deuxième tranche les rues suivantes : sûrement la rue de la Libération (jusqu'à la Léonarde), la rue Général de Gaulle, la rue de Besquien, la rue du Trégor, les rues de Cornouaille, du Léon et de l'Argoat, la rue des Monts d'Arrée.

Peut-être la rue de l'Iroise, la cité des Bouleaux, la rue de l'Armor et la partie de la rue de Kerprigent longeant les cités. Les études sont en cours et aujourd'hui on ne peut savoir si ces rues seront ou non dans la deuxième tranche. Réponse avant l'été 1991...

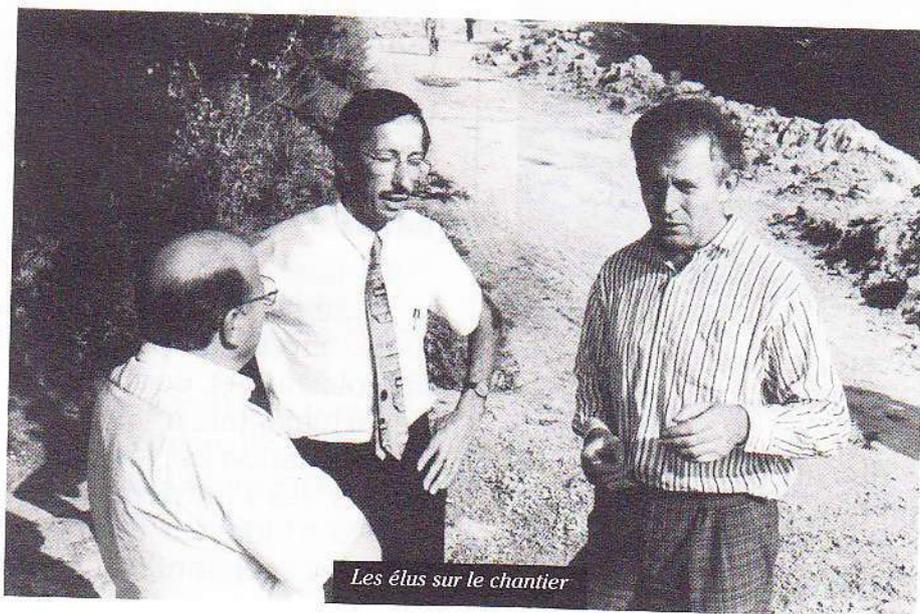
A quand la troisième tranche ?

Une fois le bourg, les quartiers de Kerprigent et Beauséjour équipés, l'équipe municipale aura rempli ses engagements puisque les 2/3 des maisons du bourg seront raccordées.

Ce ne sera pas une raison pour s'arrêter mais il est prévu de faire une pause d'un ou deux ans... Non pour souffler mais pour faire un premier bilan : combien de maisons sont raccordées ? Quel déficit a-t-on constaté ? Le budget prévu a-t-il été respecté ? Toutes les subventions sont-elles rentrées ?

Si les possibilités financières le permettent, la troisième tranche sera alors envisagée là où les besoins existent le plus : a priori le choix se fera entre une ou plusieurs des rues suivantes : la route de Saint-Jaoua, la route de Gouesnou, les rues du quartier de Kerglien, la rue Brizeux, la rue J.-P. Calloch, le long de la place de la Gare, la rue Colonel Sicaud, la route de Kerbrat, la rue de Kerjestin... et plusieurs autres rues. Il faudra en reparler en temps utile...

Pour l'instant, la parole, si l'on peut dire, est aux engins de terrassement.



Les élus sur le chantier

1990, UNE ANNÉE A PLOUVIEN

Pour beaucoup d'entre nous, l'année 1990 restera l'année de tous les travaux.

Mais il n'y a pas eu que cela, comme le rappellent ces quelques événements.

Lundi 15 janvier :

Sécurité à Tariec

La deuxième section des travaux d'aménagement de la route des Abers, de Plouvien à Tariec, entre dans sa phase active : les travaux consistent à améliorer la sécurité au carrefour de la route Brest-Lannilis (R.D. 13) et de la route de Tariec.

Voie de tourne-à-gauche en venant de Lannilis, voie de ralentissement en venant de Bourg-Blanc, protection de la chaussée par des murs préfabriqués de six mètres contribuent, à partir d'avril 1990, à améliorer les conditions de circulation dans ce carrefour où, malheureusement, des accidents très graves ont été déplorés.

Les Plouviennois acceptent avec beaucoup de philosophie les inévitables désagréments liés à ces travaux.

Dimanche 21 janvier :

Plouvien, capitale de la pêche

La grande foule à l'Assemblée Générale de la pêche



L'assemblée générale annuelle de l'Association de pêche et de pisciculture de Brest-Lesneven se tient à la salle polyvalente de Plouvien.

300 personnes y discutent, parfois avec vivacité, des problèmes de pollution et de nettoyage des rivières et des différents problèmes de l'association.

Mardi 20 février : Solidarité - Roumanie

Dans les toutes premières de France, la commune de Plouvien manifeste sa solidarité à l'égard de la Roumanie récemment libérée de la dictature.

Une délégation, composée de Jean-Louis Le Guen, Noël Le Roux, René Léon et René Monfort, arrive à Moïstica à bord d'un fourgon aimablement mis à leur disposition par la S.I.L.L. et bourré de vivres, médicaments, vêtements et dons divers.

C'est la première manifestation d'une solidarité qui ne se dément pas dans les mois qui suivent. Témoignage de cet extraordinaire intérêt, 500 personnes assistent, le 9 mars à la salle polyvalente, au compte rendu du périple de la délégation.

Lundi 5 mardi : comptez-vous

Le 3^e recensement général de la population débute à Plouvien comme dans les 36 500 autres communes de France. Quatre agents recenseurs rendent visite à tous les habitants de la commune en vue de leur faire remplir un questionnaire anonyme.

Le verdict tombe en septembre. Nous étions 2 779 habitants en 1982, nous sommes désormais 2 894 Plouviennoises et Plouviennois, ce qui représente une augmentation de 4 %.

Par-delà ces chiffres bruts, le recensement permettra aussi de connaître les principales caractéristiques de notre population, de savoir quels sont les besoins pour le futur, de prévoir les équipements collectifs, sociaux et culturels pour les années à venir : une vraie mine de renseignements.

Lundi 9 avril : la galère

Cette fois, ce sont vraiment de gros travaux : la route de la S.I.L.L. au bourg est bloquée 7 mois, en vue de permettre la réalisation de la troisième et dernière section de la route départementale n° 59.

Une déviation est instaurée par Bourg-Blanc. Malins, les Plouviennois préféreront passer par Kerdudal ou Pont-Allennec pour aller à Tariec ou Lannilis. Quelle galère !

Vendredi 11 mai :

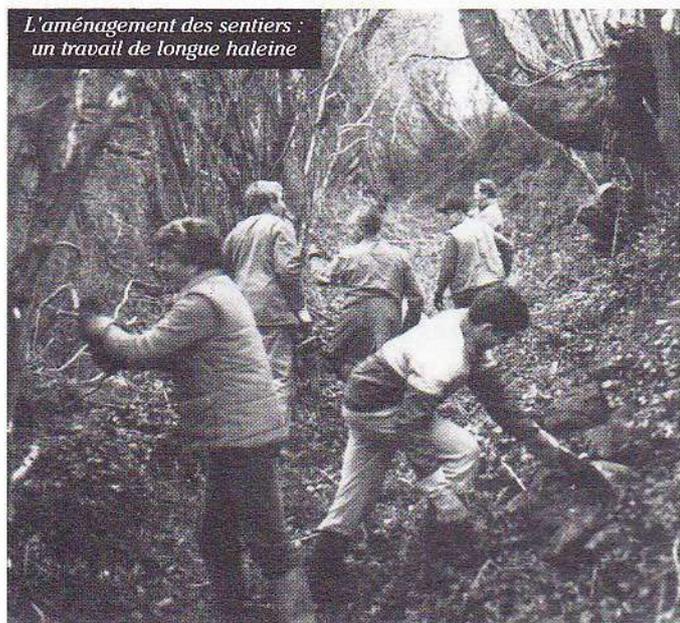
Protégeons nos sentiers

Une majorité du conseil municipal approuve le schéma des sentiers piétons mis en place après une large concertation.

Tout le monde le reconnaissait : Plouvien disposait d'un réseau de sentiers exceptionnel par sa longueur et sa qualité. Si rien n'était fait, la plupart d'entre eux finirait par disparaître.

Ce schéma, qui prévoit le maintien et la protection de 40 km de chemins, est un compromis entre des intérêts divers et parfois contraires.

Le 22 juin, un plan est adressé à chaque habitant de Plouvien ; des travaux d'ouverture de sentiers seront menés en novembre.



L'aménagement des sentiers : un travail de longue haleine

C'est le début d'une œuvre de longue haleine dont l'intérêt écologique, touristique et économique est certain.

Dimanche 13 mai :

Congrès de la Croix d'Or

Remarquablement organisé par Jean Le Goff, René Tréguier, et leurs amis de la section locale, le congrès départemental de la Croix d'Or se déroule à la salle omnisports de Plouvien.

900 personnes assistent à cette assemblée consacrée à "l'alcool au travail". De nombreux témoignages et débats permettent d'aborder les différents aspects de ce douloureux problème.

Samedi 2 juin :

Écoles fleuries

L'embellissement de l'école Saint-Joua mérite bien un petit réconfort



Une nouvelle fois, la commune de Plouvien est représentée au concours départemental des maisons fleuries.

L'école Saint-Jaoua remporte le deuxième prix des établissements scolaires du département. Il est vrai qu'enseignants, parents d'élèves et amis de l'école ont mis la main à la pâte pour mettre cet établissement très en valeur.

Dans la catégorie "maisons", c'est M. et Mme Terrom, rue de l'Armor, qui remportent la palme au niveau local.

Lundi 11 juin :

Assainissement collectif

Cette fois c'est le bouquet ! Une grande partie du bourg est sens dessus-dessous. C'est que les travaux d'assainissement et d'évacuation d'eaux pluviales de la rue des Abers à la rue Laennec entraînent des terrassements considérables : circulation déviée, coupure d'eau, accès difficile aux domiciles, bruits et nuisances diverses.

Pourtant, les riverains savent bien que ces travaux visent à améliorer leurs conditions de vie. Ils prennent donc leur mal en patience.

Dimanche 24 juin :

La fête du cheval

Organisée par Plouvien-Solidaire, la fête du Cheval permet à des centaines de personnes d'assister à un concours officiel de



saut d'obstacles mais aussi à de nombreuses manifestations mettant en valeur le cheval de trait : défilés, travail du fer, labour au brabant...

Un grand succès.

Lundi 30 juillet :

Un dépôt pour les déchets inertes

Le SIVOM de Plabennec s'est attaqué de longue date à la question des déchets : c'est à Plouvien, à Kerliezoc, qu'ont été trouvées, dans une ancienne carrière, les meilleures conditions pour recevoir les déchets de jardins et gravats imputrescibles. Le gardiennage est assuré par un agent communal.

Le bois et les ferrailles peuvent également y être entreposés en attendant l'ouverture de la déchetterie prévue en retrait de la route Plouvien-Plabennec.

Mardi 14 août :

Régime sec

Ça devait arriver : depuis plusieurs mois les pluies se faisaient désespérément attendre, le débit des rivières diminuait.

L'alimentation en eau potable n'est pas compromise mais la poursuite de la sécheresse pourrait conduire à des coupures. Aussi, le maire prend-il un arrêté interdisant le lavage des véhicules, l'arrosage des jardins et pelouses, le lavage des trottoirs..., réservant l'usage des eaux publiques et privées aux besoins domestiques, industriels et agricoles productifs.

Les pluies diluviennes de l'automne lui permettent d'annuler son arrêté en novembre.

Mardi 2 octobre :

Dialogue

Le maire et ses adjoints invitent les associations à faire connaître leurs observations sur deux projets importants : la salle de sports et la zone de loisirs du Prat.

Essayer de répondre aux légitimes souhaits des uns et des autres tout en restant dans le cadre financier prévu : c'est le difficile challenge que la commune essaiera de relever en 1991.

Dimanche 2 décembre :

Lafontaine est à l'eau

Élections au Bundestag allemand, l'équivalent de notre Assemblée Nationale. Helmut Kohl, chancelier sortant, bat son challenger Oskar Lafontaine.

À Plouvien, on est un peu triste et très étonné : Monsieur Lafontaine avait, en effet, mis tous les atouts de son côté en passant deux semaines très calmes durant l'été à Plouvien, au Cleuchou, dans un des magnifiques gîtes de Christiane et Anselme Floch. Ce repos ne lui a pas suffi pour devenir chancelier de l'Allemagne réunifiée.

Mardi 4 décembre :

Où l'on reparle de remembrement

La commission communale d'aménagement foncier se réunit en mairie pour étudier l'avant-projet d'échange de terrains.

C'est une nouvelle étape d'une procédure qui a commencé il y a... 7 ans déjà et qui aujourd'hui semble marquée d'une certaine indifférence en-dehors du secteur remembré.

Cela change du tumulte passé !

Dimanche 9 décembre :

Nouveau cimetière

Monsieur Calvez, recteur, bénit le nouveau cimetière de la rue Brizeux.

L'environnement de cet équipement a été particulièrement soigné : murs de pierres, pavés, croix trapézoïdale à base hexagonale, pour en faire un lieu de recueillement le plus harmonieux possible.

Lundi 17 décembre :

Inauguration

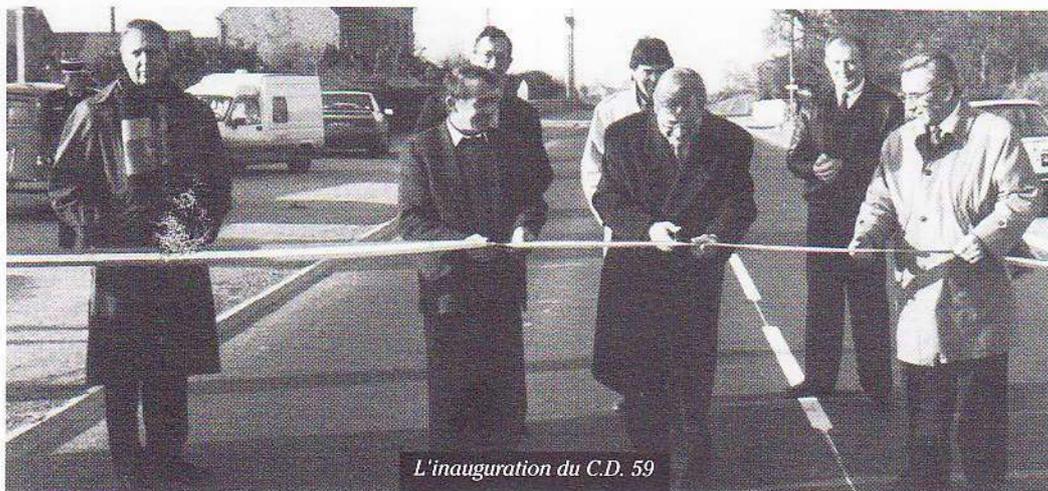
Ouverte depuis déjà quelques semaines, la route de Plouvien-Tariec est inaugurée par M. Charles Miossec, président du Conseil Général du Finistère.

C'est l'épilogue d'une opération de sécurité qui a été décidée en décembre 1986 par le Département sur proposition de Louis Coz, conseiller général, et menée à bien en deux ans. Le maire rappelle à cette occasion que voilà sept ans, à quelques jours près, François Cueff avait demandé cette réalisation.

1 500 véhicules (dont 12 % de poids lourds) empruntaient chaque jour cette voie jusqu'à présent sinueuse et déformée.

La nouvelle route (7 m de chaussée et de vastes accotements) permettra une circulation en toute sécurité. Attention, cependant, de ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée.

13 400 000 francs payés par le Département : c'est le coût tout à fait considérable de cet équipement que beaucoup appellent joliment la "route des Abers" et que la presse, un peu vache, a surnommé avec humour "la route du lait".



L'inauguration du C.D. 59

LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS UN OUTIL POUR L'AVENIR

Plouvien a un plan d'occupation des sols (P.O.S.) depuis maintenant huit ans et demi. En 1989, il a été décidé de le réviser, de réfléchir à tous ses aspects et, en cas de besoin, de le refondre.

Une atteinte à la liberté

A quoi sert un P.O.S. ? C'est d'abord une contrainte, pourquoi le nier ? Fixant en détail les règles de construction, l'interdisant dans la plupart des secteurs précisant les surfaces maximales des terrains et les reculs par rapport aux routes, réservant des terrains pour les besoins publics, créant des secteurs selon les activités, il est bien souvent perçu comme une atteinte à la liberté.

Le respect de l'environnement

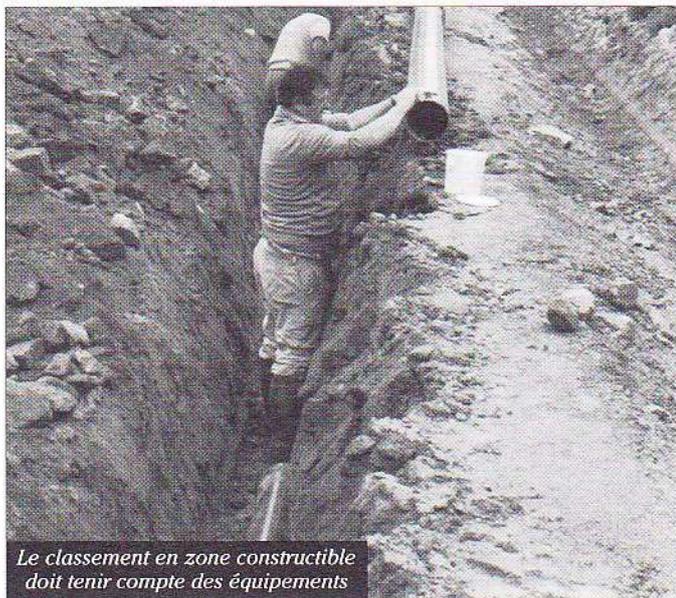
Pourtant, le P.O.S. n'est pas seulement une servitude : tout le monde le reconnaît aujourd'hui, le fait d'être propriétaire d'un terrain ne donne pas tous les droits ; nous devons respecter la tranquillité du voisin mais aussi l'environnement général.

Nous avons, en contrepartie, le droit à la sécurité de la circulation, que nous soyons piétons ou automobilistes, et les équipements publics doivent répondre aux besoins sportifs, scolaires, culturels de la population.

Le Plouvien de l'an 2000

Pour sa part, le conseil municipal s'est fixé un objectif ambitieux : préparer le

Plouvien de l'an 2000 et des années qui suivront. Adjoint à l'urbanisme, Christian Calvez cite un exemple : "Beaucoup parlent de la déviation du bourg entre les routes de Lannilis et de Plabennec, rappelle-t-il : est-ce un projet urgent ? Je n'en suis pas certain. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que si elle n'est pas prévue aujourd'hui, cette déviation deviendra sans doute impossible dans vingt ans car les maisons auront grignoté peu à peu tout le paysage."



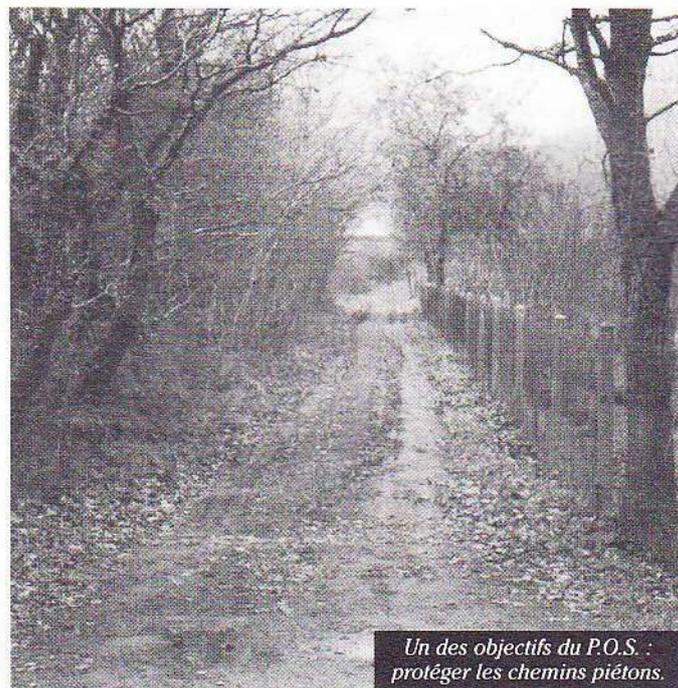
Le classement en zone constructible doit tenir compte des équipements

Un autre exemple ? "Avoir un terrain pour construire, c'est bien. Mais qui amènera et entretiendra la route et l'éclairage public ? La commune, c'est-à-dire tous les contribuables. Il est donc normal, poursuit Christian Calvez, qu'avant de permettre la construction dans un secteur, la commune s'assure que les équipements seront suffisants pour permettre aux résidents d'y vivre agréablement."

Un double rôle

Depuis quelques mois, une commission du conseil municipal réfléchit donc au futur P.O.S. de Plouvien. Aidé de M. Léopold, architecte-urbaniste à Morlaix, ce groupe de travail conçoit peu à peu le projet qui aura un double rôle :

- Pour aujourd'hui et demain définir les règles et les secteurs de constructions ;
- Pour plus tard, préserver toutes les possibilités d'évolution des initiatives publiques ou privées.



Un des objectifs du P.O.S. : protéger les chemins piétons.

Une large concertation

Au printemps 1991, le conseil municipal délibérera sur le projet de plan d'occupation des sols. En attendant, la commission travaille dans une certaine discrétion, pour éviter les inévitables pressions liées à cette révision.

Tantôt sur le terrain, tantôt devant les plans, les conseillers municipaux réfléchissent, proposent, discutent, "dans un excellent esprit, très constructif", se plaît à souligner Jean-Louis Le Guen.

Quand le projet aura été soumis aux différentes administrations et arrêté par le conseil, il sera proposé à l'examen critique de la population de Plouvien. Il n'est pas question, en effet, de le mettre en place sans une large concertation.

A ce moment, avant l'été si tout va bien, chacun pourra faire valoir ses observations et ses propositions. Elles seront étudiées et le conseil municipal sera chargé d'arbitrer entre des intérêts parfois contraires. "J'ai le sentiment, conclut le maire, que la qualité du travail mené nous permettra d'aboutir à un plan équilibré."

D'ici quelques mois, Plouvien aura ainsi un nouveau P.O.S. Dans une dizaine d'années, peut-être plus, peut-être moins, de nouveaux projets, de nouvelles évolutions, conduiront sans doute à sa modification.

Ainsi va la vie...

TRIBUNE LIBRE AUX ASSOCIATIONS

Le groupe cyclotouriste

Quoi de plus agréable que de traverser la campagne à bicyclette à allure bon enfant avec un groupe d'amis, tout en bavardant, plus tard de longer la côte, les yeux curieux et enfin de s'arrêter le temps d'une pause à l'ombre d'une chapelle. Le vélo devient alors une "petite reine paresseuse". C'est une façon de qualifier l'esprit dans lequel peut se pratiquer notre activité, le cyclotourisme dont la vocation est de permettre à tous, de 7 à 77 ans, de faire du sport et de cultiver un art de vivre. Un sport qui n'exclut pas néanmoins de bonnes parties de manivelles suivant l'humeur du moment.



Le cyclotourisme, c'est plus que du sport : c'est le contact avec la nature, la découverte d'autres lieux, la rencontre avec des personnages hors du commun. Et le club cyclo de Plouvien essaie de concilier ces différents aspects du cyclotourisme. L'effectif actuel du club, affilié à la fédération française de cyclotourisme est de quarante adhérents (dont des féminines et une dizaine de jeunes de moins de 18 ans). Le rythme des sorties est le suivant :

- une randonnée dominicale (distance variant de 40 km en début de saison, à 100/120 km en juin),
- une grande ballade de 250 à 400 km sur deux ou trois jours avec possibilité d'accompagnement par les familles.

Par ailleurs, le club participe régulièrement aux brevets organisés par les clubs de la région et en organise également, en particulier la randonnée des Moulins.

Cette année, nous organiserons le 15 septembre un "TRO AR BARREZ" (tour de la paroisse), ballade à vélo ouverte à toute la population de la commune - nous en parlerons.

Une nouveauté en 1991 : une section VTT (Vélo Tout-Terrain) a vu le jour dans le cadre du club. Déjà une dizaine de personnes pratique de manière régulière ce sport nouveau. Une bonne occasion de découvrir les 40 km de sentiers existants sur la commune et aussi ceux d'autres communes.

Dernière précision : pour 1991, le prix de l'adhésion, licence et assurance comprises est fixé à 83 francs pour l'option de base et 118 francs avec assurance.

Venez nous rejoindre et si vous hésitez, contactez-nous pour en savoir davantage. Pierre Bléas, 9, rue le Gonidec, 98 40 91 90 ; Christian Balcon, 5, rue du Refuge, 98 40 94 87.

L'union nationale des combattants

L'association "Union nationale des combattants" est représentée à Plouvien par une section locale. Les principaux buts poursuivis par cette section sont :

1. De maintenir dans l'intérêt supérieur du pays les liens de bonne camaraderie qui se sont créés entre les combattants ayant pris part aux combats des guerres de 1914-1918, 1939-1945, dans les T.O.E, en Indochine, en Corée, en Afrique du Nord et des opérations reconnues comme opérations de guerre.
2. De défendre par tous les moyens en son pouvoir les intérêts moraux, sociaux et matériels de ses membres. La section exerce son action :
 - En venant en aide à ses membres ou à leur famille, soit par ses propres ressources, soit en mettant à leur disposition son crédit et ses activités au sein de la commune.
 - En organisant des cérémonies commémoratives d'ordre patriotique et en par-



Une cérémonie traditionnelle à Plouvien : la remise des décorations

participant aux manifestations extérieures à la commune revêtant le même caractère.

La section se compose de 89 membres actifs. Sont membres actifs tous ceux qui, titulaires de la carte du combattant et à jour de leur cotisation (60 francs), ont servi dans les armées françaises de terre, de mer et de l'air et ont pris une part effective aux combats des guerres 1914-1918, 1939-1945, dans les T.O.E, en Indochine, en

Corée, en Afrique du Nord et des opérations reconnues comme opérations de guerre.

La section est administrée par un bureau renouvelable par tiers tous les ans et dont la composition est la suivante :

- Président d'honneur : André Berthou (retraité agricole)
- Président : Serge Fauré (retraité militaire)
- Vice-Président : Henri Tréguier (invalidé de guerre)
- Secrétaire : René Rivoalan (chauffeur transport en commun)
- Secrétaire-adjoint : Gaby Calvez (retraité militaire)
- Trésorier : Lucien Sanquer (retraité militaire)
- Trésorier-adjoint : Francis Vourch (retraité militaire)
- Porte-drapeaux : Charles Galliou (exploitant agricole), Ernest Le Gad (retraité militaire), Francis Vourch (retraité militaire)
- Membres : Yves Richard (exploitant agricole), Célestin Morvan (retraité DCAN).

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au président : tél. 98 40 98 71. Adresse : 94, rue du Général de Gaulle, Plouvien.

TRIBUNE LIBRE A L'OPPOSITION MUNICIPALE

Les vœux de la liste "Entente et Progrès"

Deux ans depuis nos dernières élections. Les programmes des listes en présence différaient peu. Une partie des aménagements que proposaient les candidats ont fait l'objet de votes du conseil municipal. La municipalité en suit aujourd'hui les réalisations. Certains programmes s'étaleront sur plusieurs années comme le demande une saine gestion de nos finances. Quelques points cependant restent encore à mettre en œuvre. Nous pouvons signaler entre autres : une solution définitive pour

les enfants de la ruche, l'entretien des routes communales... Il conviendra aussi d'assurer la pression auprès des instances départementales pour la poursuite de l'aménagement de la route de Gouesnou. Pour la progression de Plouvien, la vigilance de la liste "Entente et Progrès" se maintiendra.

Tous les membres de la liste "Entente et Progrès" présentent leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année à toutes les familles de Plouvien.

Bloavezh mad d'an holl

ROUMANIE : POUR NE PAS OUBLIER

Parrainage Plouvien-Moïstica

En ce début 1991, c'est la mobilisation à Plouvien et dans bon nombre de communes qui parrainent un village roumain : une mobilisation toute pacifique destinée à venir en aide au peuple roumain qui vient de jeter à terre la dictature communiste. Les médias apportent chaque jour des images d'horreurs, de pauvreté, de misère mais la recherche du scoop fait parfois dérapier l'information.

Fin janvier, la mairie reçoit une lettre de Smeeni, signée de Madame Draguescu : "Nous serions heureux de recevoir des produits mais aussi des représentants de votre localité pour une collaboration fraternelle entre nos deux peuples".



Les préparatifs du 1^{er} voyage

La solidarité se met en route :

- solidarité des Plouviennois qui offrent des produits de première nécessité ou de l'argent,
- solidarité des agriculteurs qui se proposent d'offrir une partie des surplus laitiers,
- solidarité des laiteries -S.I.L.L. et EVEN- qui transforment le lait en poudre...

Le 17 février à 5 heures du matin, le premier fourgon humanitaire quitte Plouvien, un fourgon aimablement prêté par la S.I.L.L. Voyage sans encombre, accueil chaleureux à Moïstica pour Jean-Louis Le Guen, René Léon, Noël Le Roux et René Monfort. La distribution de vivres, de médicaments, les premiers contacts ne permettent pas de faire du tourisme.



Tous les Plouviennois qui se sont rendus en Roumanie en 1990, autour de la famille Draguescu.

Pâques 90 : un deuxième convoi quitte Plouvien en collaboration avec Guilligomarch.

A son bord, Gaby Kerdraon et Jean-Louis Galliou.

Même accueil chaleureux, les premières Pâques de la liberté... Dans ce deuxième convoi, se trouvent les cahiers et les crayons offerts par les enfants des écoles de Plouvien à ceux de Moïstica.

L'été 90 a également été fertile en événements. Les personnes qui ont fait le voyage de Moïstica à titre individuel en sont revenues enchantées. M. et Mme Draguescu et leurs enfants ont été accueillis à Plouvien après un voyage émaillé de mille péripéties. René Léon et Gaby Kerdraon n'ont pas hésité à faire le voyage de Strasbourg pour leur permettre de continuer leur aventure...



Le compte rendu du 2^e voyage par Gaby Kerdraon et Jean-Louis Galliou.

Actuellement, nous avons des contacts réguliers avec Moïșica mais notre principale préoccupation, c'est Cristian Pavel.

Cristian Pavel :
lui redonner une autonomie.

Tous ceux qui se sont rendus à Moïșica ont été frappés par le cas de Cristian Pavel, un adolescent de 15 ans grièvement blessé en 1987 par un fil à haute tension.

Il n'a plus l'usage de ses bras et son corps est recouvert de brûlures. Il a été soigné comme on pouvait l'être en Roumanie... Notre Association Plouvien-Moïșica a décidé de redonner à Cristian les moyens de son autonomie : le dossier est en cours. Des contacts sont pris dans différents hôpitaux et centres de rééducation. La pose de prothèses lui redonnerait une certaine autonomie. L'association s'attachera à résoudre ce cas douloureux.

L'agriculture à Smeeni et Moïșica

Chaque commune ne compte qu'une seule coopérative divisée en autant de secteurs que de villages. Ainsi Smeeni, chef-lieu, compte huit villages dont Moïșica, ayant chacun sa spécialité. La ferme de Smeeni est spécialisée dans le bovin (2000 vaches laitières), Moïșica compte une coopérative viticole (75 ha de vigne et 25 ha de légumes). Cette unité fait travailler 100 coopérateurs. Il n'existe pas encore de cave mais Téodor Doloïu, l'ingénieur de la vigne assure qu'il en construira une. Au mois de juillet, c'était la récolte des choux qui sont livrés au magasin d'État de Buzau. Le manque d'emballage altère la qualité.

Avant la révolution, chaque famille possédait 1 500 m². Actuellement, elles peuvent acquérir 5 000 m².

Le maïs ainsi produit permet de nourrir la volaille, le porc, la vache... les légumes obtenus dans ces jardins sont vendus sur le marché libre des villes. Les vaches permettent à chaque famille de subvenir à leurs besoins (7 à 8 litres par jour).



La classe à Moïșica

Une grande inconnue : que deviendront ces coopératives de productions ? Peut-on privatiser tout ou une partie du foncier ? Quels villageois seront les premiers à se passer de la coopérative ? Autant de questions qui conditionnent aussi l'avenir de notre agriculture d'Europe de l'Ouest.



Des méthodes agricoles encore précaires

PLOUVIEN AU FIL DE L'HISTOIRE

Sous la plume d'Hervé Sanquer, le dernier numéro des "Échos de Plouvien" nous a rappelé l'histoire des bâtiments de la commune.

Aujourd'hui, nous poursuivons notre cheminement à travers la modernisation des équipements.

L'électrification

À partir du mois de septembre 1931, les habitants du bourg ont pu remiser dans leur grenier les lampes à pétrole, les lampes-pigeon, les bougies et tout autre mode d'éclairage domestique, à l'exception des lanternes qui servirent encore plusieurs années pour l'extérieur. C'est en effet ce mois-là que fut mis en service le tout premier poste transformateur électrique. Le second, celui de Kéraliou, ne sera construit qu'en 1950. Entre-temps, il y a eu une période d'hésitation, le courant électrique faisait un peu peur au début, des difficultés de financement aussi et puis... il y a eu la guerre.

Le programme des travaux reprend donc en 1950 grâce aux emprunts sur particuliers (chaque conseiller municipal devait "récolter" le plus d'argent possible dans son secteur jusqu'à la somme nécessaire à la construction du poste et des lignes). Après Kéraliou, c'est au tour de Kéararédeau l'année suivante. En 1953, ce fut Kérouné, en 1954, Kergaraoc, et, cette même année, l'installation des deux premières lampes d'éclairage public. Les secteurs de Kergrac'h d'abord, Lannaneyen ensuite furent desservis à partir de 1957 ; l'inauguration du dernier poste, c'est-à-dire Penquéar eut lieu le 8 décembre 1959 : fête de la lumière ! L'éclairage public a été étendu très partiellement en 1958, puis, sur une plus grande échelle, en 1970 et 1975.

L'adduction d'eau

Pour ceux qui ne possédaient pas de puits particulier, c'est le puits communal, assez profond, avec chaîne et seau, qui servait autrefois de point d'eau, à l'emplacement actuel de la mairie-poste. Pendant la guerre, les Allemands déclarèrent l'eau de ce puits "non potable" et un panneau de bois en interdisait l'utilisation. D'autres puits individuels furent creusés en conséquence. Une pompe à main a été installée à Terre-Neuve en 1953.

Le projet d'alimentation en eau potable de la population remonte au 13 juin 1960. Mais, compte tenu des délais d'études,

*L'inauguration du château d'eau.
MM. De Poulpiquet, député, Bothorel, maire, Terrade, sous-préfet et
Jollé, adjoint au maire.
(Extrait du Télégramme du 5/07/1968).*



d'établissement des dossiers de travaux et de financement, d'obtention des subventions et d'inscriptions, de réalisation des stations de pompage, château d'eau et canalisations, ce n'est qu'en 1968 que l'eau a coulé aux robinets du centre-ville. Les extensions furent ensuite exécutées au fur et à mesure des autorisations de programme, pour aboutir à la dernière tranche de 1978.

Parallèlement à ces travaux, dès 1961, les habitants de certains secteurs se sont rassemblés en associations syndicales pour construire à leurs frais (avec quelques subventions) leurs réseaux particuliers d'adduction d'eau. Kernévez, Lannaneyen, Kermerrien et Kerhad. Ce dernier secteur dont l'installation de pompage, différente des autres, montrait des signes de fatigue, a été raccordé au réseau de Tréglonou en 1967.

Les habitants de Tariéc, quant à eux, avaient déjà leur "robinet" en 1946 ; canalisation réalisée à partir de la fontaine du Créo. Après amélioration de la conduite, ces habitants ont été autorisés à se raccorder individuellement en 1961.

Le chemin de fer

L'emplacement de la gare a été déterminé en février 1891 et la ligne Brest-L'Aber-Wrach par Plabennec, Plouvien et Lannilis, réalisée au cours des années suivantes. A cette époque, le conseil municipal a demandé avec insistance, la construction de la bretelle de Lesneven, à partir de Plouvien, cette démarche n'a pas abouti.

Vers les années 1905, le trafic était tellement important qu'un quatrième train journalier devait être mis en service. Ce "p'tit train" comme on l'appelait, a circulé jusqu'en 1934 pour les voyageurs (la "SATOS" ayant pris la relève) et 1939 pour les marchandises.

La ligne fut démolie fin 39 début 40 et reconstruite en 41-42 par les troupes d'occupation : liaison stratégique Brest-Côte Nord et transport de tourbe. Plusieurs ouvriers de chez nous ont travaillé à cette construction ; il y eut là paraît-il un certain trafic de charbon... et autres, toujours autant de pris sur l'ennemi !

Cette ligne fut définitivement supprimée en 1946 et le terrain de la gare ainsi que l'assiette de la voie ferrée cédés à la commune, avec obligation pour celle-ci d'en garder la propriété. La seule portion de place vendue a été préalablement rétrocédée au département.

Le terrain de sport

Avant l'aménagement du terrain municipal, le club de football se débrouillait pour trouver un champ en location pour y tracer une aire de jeu dont les dimensions variaient tous les ans (quand ce n'était pas deux fois dans l'année !) en fonction de la dimension de la parcelle. C'est ainsi qu'on a joué au foot à Ty-Dévet, à Mespéler, à Guiguien, au Roudous (une fois à droite, une fois à gauche de la rue A. Morvan), ensuite à Pri-Ruz (où fut construit le 1^{er} vestiaire, avec des planches récupérées, en 1952) pour finir à Coadou, dans la grande parcelle de droite après la rivière. Il était rare que le champ soit loué pour deux années consécutives ; chaque fois, il fallait redélimiter le terrain et remettre en place les poteaux de buts qui souffraient beaucoup de ces démontages et remontages intempestifs, sans compter les déplacements. Tous ces travaux étaient bien entendu effectués par des bénévoles.

L'équipe de Plouvien 1956, à la belle époque où on changeait de terrain tous les ans. (Photo extraite du Télégramme de Brest).



*Debout : Jean Squiban, Claude Bihan, Hervé Bléas, Pierre Bihan, Armand Léon, Jean Simon, Alain Pichon.
1^{er} plan : Jean Tanné, Lucien Marec, Yves Pronost, René Uguen, Yves L'Her.*

Le terrain communal actuel (terrain A) a été inauguré en 1962. Le club prit en charge la construction des vestiaires qui ont servi jusqu'en 1974, date de réalisation des tribunes par la commune.

Hervé SANQUER